

## ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et au développement des infrastructures.

Le dolmen de Janville-sur-Juine atteste de l'installation ancienne de l'Homme sur ce territoire.

A partir du XV<sup>e</sup> siècle, les territoires de fond de vallée vont être progressivement conquis par de grands travaux d'aménagement des rivières.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> jusqu'à la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la Juine fut un des couloirs majeurs d'approvisionnement de Paris en grains et farine à partir d'Étampes, via l'Essonne et la Seine.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on comptait 180 moulins implantés entre Étampes et Corbeil. Sur la Juine en particulier, les monographies communales attestent que plusieurs d'entre eux furent très actifs jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, des difficultés apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1850, un nombre important de châteaux et de grandes fermes s'édifièrent, sur des structures foncières héritées de l'époque médiévale. L'histoire des communes de la vallée de la Juine est marquée par les relations étroites que les habitants entretenaient avec les grands propriétaires terriens.

En 1843, la ligne ferroviaire (dont le tracé est lié au commerce de farine entre Étampes et Paris), dessert un certain nombre de communes de la vallée de la Juine - Chamarande, Lardy et Bouray-sur-Juine.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les parisiens viennent découvrir les paysages « pittoresques » des coteaux « verdoyants » et des vallées « riantes » de la Juine. Les monographies communales témoignent d'une nouvelle reconnaissance de la valeur de

ces paysages, dans des descriptions qui se font lyriques : « La Juine est une jolie rivière serpentant dans de vastes propriétés mettant en mouvement de nombreux moulins »,

Et à Bouray-sur-Juine on souligne que « la rivière poissonneuse, les coteaux boisés et rocheux attirent à la belle saison un nombre assez important d'étrangers, de rentiers, d'employés. Quelques-uns se sont fixés définitivement à Bouray pendant ces dernières années ».

Si près de l'agglomération parisienne, dotée d'une desserte tant par la route (ex : N20) que par les transports en commun (RER C), la partie nord du Parc du Gâtinais français est aujourd'hui sujette à une urbanisation résidentielle relativement importante.

En plus des résidences secondaires qui se sont multipliées dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la pression s'accroît aujourd'hui due au mouvement dit de « rurbanisation », par lequel une partie de la population de l'agglomération vient s'installer en rural périphérique tout en continuant à se rendre chaque jour à leurs lieux de travail en centre d'agglomération.

Deux évolutions majeures du paysage ont été constatées :

- des transformations du bâti ancien et leurs adaptations aux usages actuels des habitants en ayant parfois recours aux pratiques de rénovation moderne,
- des extensions de l'urbanisation, souvent sous la forme de lotissements peu denses et discontinus, tendent à banaliser les paysages naturels (mitage) et rompent avec l'architecture traditionnelle (implantation, formes, volumes, matériaux...).

## EN CONCLUSION

L'entité paysagère de la vallée de la Juine est reconnue d'intérêt paysager fort (site classé le 18 juillet 2003). Elle se définit par une rivière sinueuse et secrète et nombres de milieux humides associés, créant un réseau de paysages typiques. Les vues et accès à l'eau sont restreints, entretenant son aspect luxuriant et préservé. Les constructions témoignent de la place importante de la rivière entre les XV<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (moulin, lavoir, château) et des évolutions des villages traversés.

Extrait de la fiche de classement au titre des sites : « ... L'existence d'intérêts patrimoniaux majeurs (milieux naturels, éléments architecturaux, paysages remarquables) pondérée par la fragilité du site face aux phénomènes de pression urbaine et d'infrastructures, milite pour que l'entité paysagère vallée de la Juine aval dispose d'un outil de préservation ».

La protection se superpose en majeure partie au site inscrit « La vallée de la Juine » ; arrêté du 25 octobre 1974.

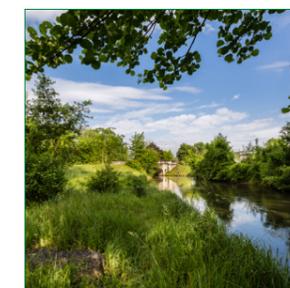
# LES FICHES PAYSAGE

## du Parc naturel régional du Gâtinais français

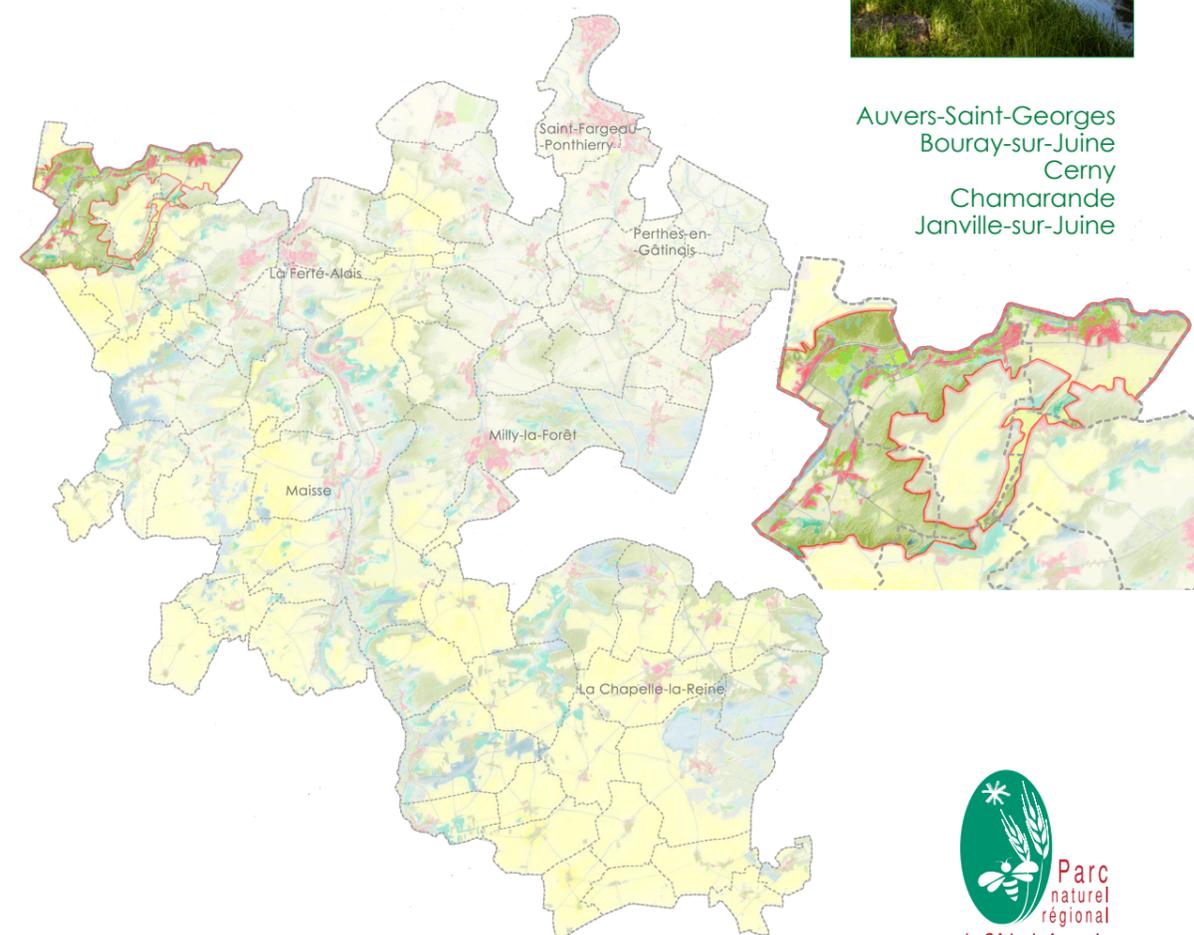


Mai 2017

## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE de la vallée de la Juine



Auvers-Saint-Georges  
Bouray-sur-Juine  
Cerny  
Chamarande  
Janville-sur-Juine



## Les grandes CARACTÉRISTIQUES

Au nord-ouest du Parc, la partie aval de la vallée de la Juine (14 km sur 51 au total de rivière) constitue une entité paysagère singulière. Elle est fortement marquée par la rivière et les formations qui l'accompagnent entre Beauce et Hurepoix d'une part, tout en restant fortement reliée au Parc, par l'omniprésence des coteaux boisés d'autre part. L'identité la plus marquante de la vallée de la Juine est signifiée par le bâti patrimonial résidentiel de chaque commune.

Dans cette vallée étroite, l'imbrication des paysages urbanisés et des paysages de marais ne

ménage que quelques ouvertures au niveau des plaines cultivées d'Auvers-Saint-Georges et de Bouray-Itteville. Le paysage construit, compact et fermé participe à l'ambiance secrète du paysage.

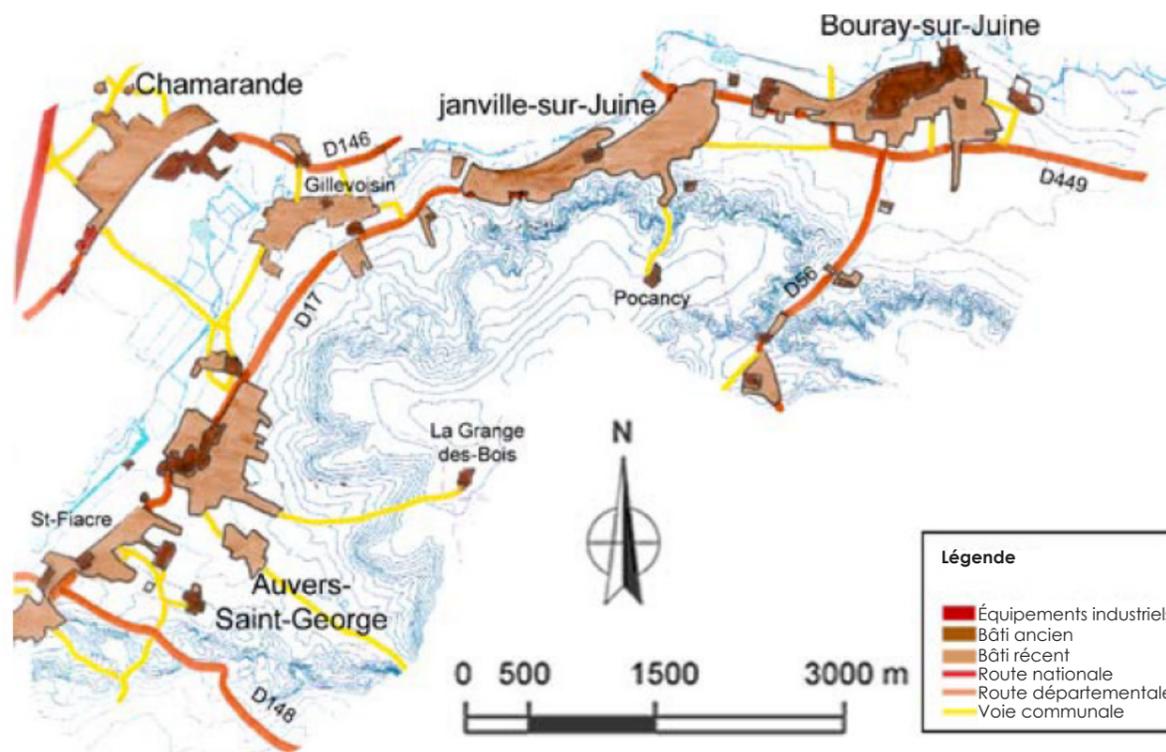
Dans ce territoire fermé de vallée, les sites prestigieux de châteaux (Chamarande, Gillevoisin, Mesnil Voisin...) qui jalonnent le cours de la Juine, les moulins, les lavoirs, les ponts, sont autant d'éléments marquants du paysage et des témoignages de l'histoire de la vallée.

Des milieux « naturels » se succèdent, articulés en un système

de bras secondaires, canaux, étangs... Ils s'imbriquent les uns dans les autres et composent différentes facettes des paysages de la Juine (saulaies, roselières...).

Les accès au cours d'eau sont rares. Hormis les ponts et espaces publics, seuls quelques sentiers permettent au promeneur de rejoindre ses rives et admirer ses paysages intimistes et préservés.

Par ailleurs, les paysages de la vallée de la Juine s'inscrivent dans la limite des coteaux qui forment un ourlet l'enserrant d'un écrin boisé.

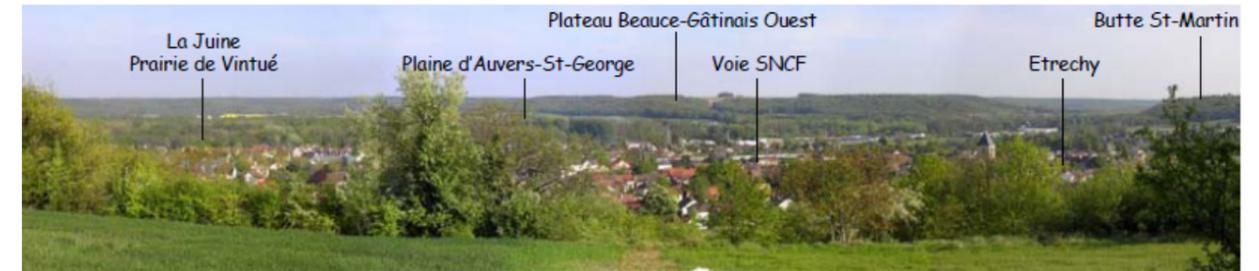


Carte du tissu urbain qui est une structure identitaire dominante de la vallée de la Juine (aval)

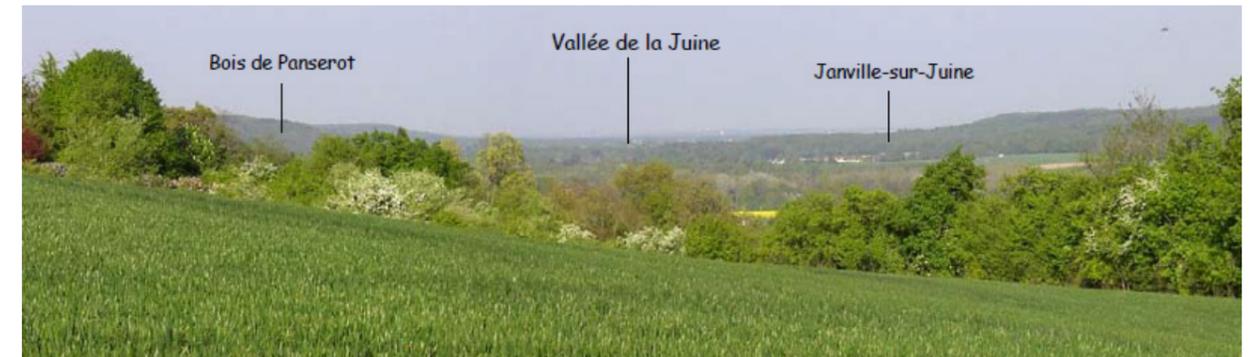
## LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DE LA VALLÉE DE LA JUINE

On peut distinguer trois séquences correspondant aux unités paysagères suivantes :

- **marais d'Auvers-Chamarande et plaine d'Auvers-Saint-Georges**, fortement marqués par les fonds de vallées humides et prolongés par la plaine qui s'élève en pente douce jusqu'aux lisières des coteaux boisés vers l'est,



- **séquence de Lardy-Janville**, resserrement de la vallée de part et d'autre de la rivière sur un peu plus de 4 km,



- **marais de Bouray-Itteville et plaine des Hospitaliers**, limités au Sud par les reliefs de Cerny (coteaux boisés au niveau d'Orgemont), alors qu'au nord l'espace reste ouvert sur le Hurepoix. La vallée se prolonge vers Saint-Vrain jusqu'à Vert-le-Petit, point de confluence de la Juine et de l'Essonne,

